



Les Brèves

AUTOMNE 2020



Recensement 2021 : appel à candidatures

En vue du recensement général qui aura lieu du **21 janvier au 20 février 2021**, la commune recherche des agents recenseurs.

Ces derniers se présenteront au domicile des habitants, munis de leur carte officielle. Ils leur remettront leurs identifiants afin qu'ils se fassent recenser en ligne ou leur déposeront des questionnaires papier, à remplir.

Les données collectées qui sont personnelles, sont également protégées.

En effet, seul l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) est habilité, à les exploiter.

Dans le cadre du recrutement des agents, une formation obligatoire leur sera dispensée. Il est donc demandé une grande disponibilité, un sens du contact et une grande discrétion. Priorité sera donnée aux demandeurs d'emplois de la commune, les débutants étant acceptés.

Les personnes intéressées par cette mission doivent déposer leur candidature avant le **5 novembre 2020**, à Monsieur le Maire, Mairie de NIVILLAC, 3 rue Joseph Dano 56130 NIVILLAC ou via l'adresse mail suivante : rh@nivillac.fr



Centre Communal d'Action Sociale

La Commune de Nivillac et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Nivillac, guidés par la volonté de permettre l'accès de tous aux prestations de soins et aux compléments santé, ont souhaité proposer une Mutuelle Communale à l'ensemble des Nivillacois.

L'association d'usagers MANDARINE a été choisie pour développer ce projet ambitieux.

Interlocutrice privilégiée des acteurs de l'assurance communale, MANDARINE s'efforce de représenter au mieux les intérêts de ses adhérents, de leur apporter son aide quotidienne et de les renseigner sur le niveau de leur protection sociale.

A ce titre, des permanences seront tenues à la Mairie de Nivillac par le Président de l'association MANDARINE, M. Pierre DELBARRE, afin de vous conseiller et de vous accompagner dans votre démarche d'étude et de souscription à la Mutuelle Communale proposée.

L'étude de votre dossier, qui nécessite de vous munir de votre contrat actuel, vous permettra de découvrir les avantages liés à la mutualisation.

Pour rencontrer M. Pierre DELBARRE lors d'une permanence en Mairie, merci de prendre rendez-vous en appelant ce numéro 03 21 11 68 02.

Les dates des permanences (sur rendez-vous) en Mairie sont les suivantes :

- **Mercredi 18 novembre 2020**
de 9h à 12h
- **Mercredi 25 novembre 2020**
de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30
- **Mercredi 02 décembre 2020**
de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30
- **Mercredi 09 décembre 2020**
de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30
- **Mercredi 16 décembre 2020**
de 9h à 12h

Prendre rdv avec le CCAS

Le CCAS à la Mairie de Nivillac vous accueille sur rendez-vous tous les jeudis en Mairie.

Vous pouvez contacter le CCAS aux horaires d'ouverture de la Mairie de Nivillac, en appelant le 02 99 90 62 75.

CCAS de Nivillac - Mairie de Nivillac - 3 rue Joseph DANO - 56130 Nivillac

Banque Alimentaire

Les inscriptions se font auprès du CCAS de Nivillac sur rendez-vous. La Banque alimentaire est ouverte un mardi par mois de 14h à 17h à la Maison de la Solidarité.

*Maison de la Solidarité
19 Bis Rue Porte Garel
56130 Nivillac
Tel : 02 99 90 24 35*

Restaurants du Cœur

Horaires d'ouverture pour les distributions. Jusqu'au 17 novembre 2020 : tous les mardis de 10h à 11h30

*A compter du 24 novembre :
les Mardis de 14h30-16h30
et les Vendredis de 10h à 11h30*



pour tous, toute la vie, partout



ADMR de Nivillac

L'ADMR de Nivillac intervient sur les communes de Nivillac, La Roche Bernard, Marzan, Saint-Dolay et Théhillac et vous propose 4 pôles de services : services et soins aux seniors, enfance et parentalité, accompagnement du handicap et Entretien de la maison.

Ces services vous aideront dans la réalisation des actes simples de la vie quotidienne (entretien de votre logement, linge, préparation des repas, courses). Des professionnels d'intervention peuvent aussi être à vos côtés pour vous aider dans les actes essentiels tels que l'aide à la toilette, à l'habillage, aux repas, aux transferts. Suite à une hospitalisation, nous pouvons intervenir à domicile pour un retour dans de meilleures conditions. Si vous le souhaitez nous pouvons nous rendre à votre domicile afin d'échanger sur vos besoins et rechercher les meilleures possibilités de financement auprès de vos caisses de retraites, mutuelles, etc.

La garde d'enfants à domicile fait partie de nos compétences. Nous vous proposons une garde adaptée à vos besoins et à votre emploi du temps. L'intervenante peut être présente à la sortie de l'école, préparer le repas, faire les devoirs avec vos enfants, etc.

La PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) est une aide financière de la CAF ou de la MSA à laquelle vous pouvez prétendre.

L'aide à la famille est également de nos compétences. Effectivement, lors de la survenue de certains événements au sein de votre famille (grossesse, naissance, maladie, etc) un soutien extérieur peut s'avérer nécessaire. Une aide à domicile peut intervenir afin de vous soutenir dans l'entretien de votre logement (ménage, entretien du linge, repassage). Des aides de la CAF sont possibles selon certaines conditions.

Découvrez aussi notre service complémentaire de téléassistance ADMR permettant un contact ou un secours 24h/24 via le partenaire FILIEN.

En 2019, l'association a réalisé 27 545 heures d'interventions.

Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos demandes. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez des informations complémentaires.

ADMR de Nivillac

Centre Hospitalier Basse Vilaine
2 rue de la Piscine
56130 NIVILLAC
02 99 08 54 23

Enfance Jeunesse

Ecole Les Petits Murins

L'école maternelle accueille 69 élèves répartis en 3 classes (à la rentrée de septembre 2020) :

- une classe de Petite section
- une classe de Moyenne section
- une classe de Grande section.

Horaires 2020-21 : La durée de la semaine scolaire est fixée à 24 heures :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h50 à 12h00 et de 13h30 à 16h20.

Garderie à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h45 le soir.

Le fil conducteur 2020/2021 pour les 3 classes est : « Jouons ensemble pour apprendre ». Ce sera l'occasion pour les enfants de découvrir des jeux de société du plus simple au plus complexe adaptés aux différents niveaux.

Contacts :

Ecole maternelle publique

« Les petits murins »

8 rue des écoles - 56130 NIVILLAC

02 99 90 85 39

mail : ecole.maternelle-nivillac@orange.fr

Site de l'école :

maternellepetitsmurins.toutemonecole.fr

Ecole Saint Cry

Rentrée à l'école de Saint-Cry

A l'école Sainte-Thérèse de St-Cry, 71 élèves ont fait leur rentrée le mardi 1^{er} septembre au sein des 3 classes.

L'équipe enseignante reste inchangée, et les effectifs sont en hausse pour cette année 2020-2021 (7 élèves de plus).

En ce premier jour, les élèves ont pu découvrir avec joie la nouvelle cour colorée. En effet, pour compléter la cour de récréation qui comportait déjà une structure de jeux et un parcours de billes, cet été l'APEL et l'OGEC de l'école ont pu élaborer des tracés de jeux avec un professionnel. Un parcours pour les vélos, une triple-marelle ou encore une chenille font à présent le bonheur des élèves !



Associations



Yoga : un art de vivre au quotidien

Discipline millénaire issue de la tradition indienne, le Yoga est une voie de transformation qui vise à harmoniser le corps et l'esprit. La respiration est au cœur du processus. Le Yoga s'adresse à toute personne en recherche de compréhension, d'amélioration de sa qualité de vie en dehors de tout esprit de performance ou de compétition.

Association «Equilibre, Sérénité, Yoga»

Les cours ont lieu :

- **Mardi matin** de 9h30 à 10h30 et de 11h00 à 12h00
- **Mardi soir** de 19h15 à 20h15.

Salle du centre de loisirs :
1 rue des ajoncs - Nivillac

Une séance découverte est offerte. « S'offrir une parenthèse de Calme ! » Professeurs diplômés FNEY (Fédération Française des Enseignants de Yoga).

Béatrice GUÉDON 06 08 48 10 93

Pascal NICOL 06 74 70 13 38

Mauricette GUÉRIN 07 83 17 45 28

Présidente de l'association



UTL

Depuis septembre, avec toutes les mesures particulières de précaution sanitaire, l'Université du Temps Libre (UTL) du Pays de Vilaine a repris ses activités proposées aux habitants de la région désireux de découvertes dans la plus grande convivialité.

Elles comprennent principalement des conférences sur des thèmes les plus variés de l'histoire à la musique, de la littérature à la géopolitique, des voyages aux sciences et techniques etc...présentées dans la salle de théâtre du Forum de Nivillac.

Nous organisons des sorties culturelles et distrayantes, un cercle de lecture mais aussi des randonnées pédestres accessibles à la plupart, ainsi qu'un voyage de fin d'année.

Renseignements :

Pour le programme de nos activités, consulter notre site internet :

www.utlbzh.fr/pays-de-vilaine pour nous joindre au tél. 06 63 54 97 81 ou 06 80 65 24 04

ainsi que sur notre adresse courriel : utlpdv@gmail.com



Cinéma La Couronne

Le cinéma associatif de proximité La Couronne vous accueille tout au long de l'année, pour quatre à six séances par jour. Nos deux salles récentes et ventilées sont à votre disposition de même que l'espace confiserie. L'offre de programmation reste variée, conçue pour tous, du grand public à l'art et essai. Vous y trouverez des films en sortie nationale, à destination du jeune public, des films en version originale sous-titrée, des avant-premières. Régulièrement des cinés débats sont organisés en présence d'intervenants (réalisateurs, équipes de tournage, conférenciers, etc....)

Le cinéma est situé 12 boulevard de Bretagne, sur la commune de Nivillac, à proximité de La Roche Bernard face au collège St Joseph La Salle.

Le protocole sanitaire impose le port du masque dès votre entrée et à l'intérieur des salles. Nous conseillons également de maintenir une distance physique lors des projections.

N'hésitez pas à vous renseigner sur le site internet www.cinema-lacouronne.fr/, notre page Facebook ou à l'accueil de notre cinéma.

Déclaration des ruchers 2020.

Application de la réglementation

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration est fixée entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2020 pour la campagne écoulée.

Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site :

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

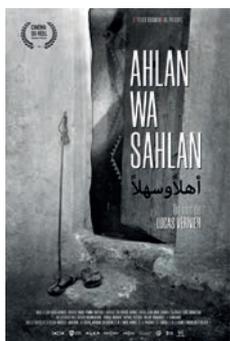


En novembre, Mois du film documentaire



PHOTOGRAPHIES, TÉMOINS D'HISTOIRE(S)

Projection du film « Alhan wa Sahlan », de Lucas Vernier



Entre 2009 et 2011, Lucas Vernier cherche en Syrie la trace de ceux qui ont été les amis de son grand-père paternel, méhariste au temps du Mandat français. Au fil du film et des photos d'autrefois, ce qui était une légende familiale se réincarne dans les trames de l'amitié. Le réalisateur se lie avec des familles syriennes de Palmyre. En 2011, surgit la Révolution, bientôt réprimée par le régime syrien. Lucas Vernier arrête de tourner, tandis que la guerre ravage le pays. Au-delà de la stupeur, en 2019, le réalisateur reprend les images d'une Syrie en voie de disparition, avec cette question qui le hante : que sont devenues ces personnes auxquelles un jour de 2011 il avait dit « à bientôt ».

**LE JEUDI 5 NOVEMBRE à 20h00
AU CENTRE CULTUREL LE FORUM**

Place du Brigadier Éric Marot, 56130 Nivillac
La projection sera suivie d'une rencontre avec le réalisateur Lucas Vernier.
Entrée gratuite, réservation vivement recommandée.
Tél. : 02 99 90 81 64 / mail : mediatheque@nivillac.fr
Portail : mediatheque.nivillac.fr

**Exposition :
« Nivillacois dans la Grande Guerre »
DU 7 AU 21 NOVEMBRE 2020**



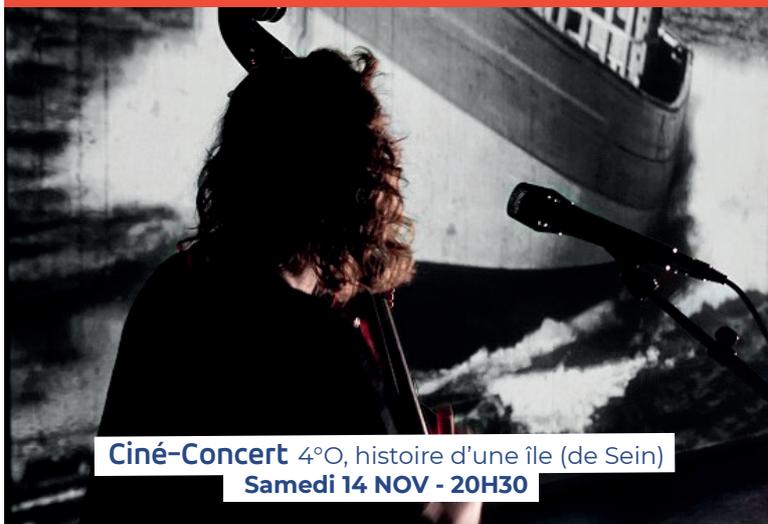
Julien Chesnin, Nivillacois, passionné d'histoire locale, expose à la médiathèque une sélection d'une trentaine de photographies de soldats de la Première Guerre mondiale, natifs ou habitants de Nivillac. L'exposition est là pour susciter l'échange et le partage autour de ces photographies et entre les différentes générations.

Entrée libre et gratuite aux jours et heures d'ouverture de la médiathèque (sauf le mercredi 11 novembre férié).
Présence exceptionnelle de Julien Chesnin le samedi 7 novembre de 11h à 16h



Programmation du Forum

Réservations : 02 99 90 82 82 accueil@forumnivillac.fr



**Ciné-Concert 4°O, histoire d'une île (de Sein)
Samedi 14 NOV - 20H30**



**Folk francophone - Hamon Martin Quintet
Vendredi 11 DEC - 20H30**



**Folk francophone - Rosemary Standley
Vendredi 11 DEC - 20H30**